

REDAGTION : ROUBAIX, rue de la Comédie, 7, près la place de Trichon. - (Téléphone 651) TOURCOING, rue Veris, 58 (Téléphone 1570)

Bureau administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille (Téléphone 97)

RIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. - Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes Trois mois : 5 francs. - Un an : 20 francs

# DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Republicain Quotidien

PRE DES ANNONCES : ANNONCES : O. la. 25 le ligne RECLAMES : O. la. 50 FAITS DIVERS : O. la. 25 LOCALES : 1 fr. Les annonces seront reçues sans supplément de journal à Paris, dans nos bureaux, 50, rue Talbot. TELEPHONE A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1070 A LILLE : N° 97

## LE CRIME

### de la RUE BASSE

Par Jean LORFEVRE

Le roman intéressera nos lecteurs. L'action est rapide, captivante, et chacun s'attendra aux misères de la jeune Juliette Gernosse, cette martyre de deux policiers voulant jouer de l'héritage de plusieurs millions que l'étrange fait pas passer.

### Le Crime de la Rue Basse

est à lire par tous et commencera le 10 MARS

### Lire plus loin :

A la Chambre : Fonctionnaires et officiers réintégrés. Le crime de la Madeleine en Cour d'assises.

## LES ATTACHÉS

Nous avons autrefois les attachés d'ambassade, dont Alexandre Dumas fils nous a tracé la silhouette élégante dans la Dame aux Camélias. Nous avons maintenant les attachés de cabinet. Peu nombreux au début du gouvernement républicain, ces jeunes et aimables fonctionnaires sont devenus légion, et les voici qui, sortant de leur discrétion professionnelle, occupent la presse de leurs faits et gestes et menacent presque de provoquer une crise ministérielle.

Nous avons connu des ministères entiers d'un chef, d'un secrétaire particulier et de deux ou trois attachés. Aujourd'hui, le moindre cabinet ministériel comprend un directeur, un chef, deux ou trois chefs adjoints, autant de sous-chefs, un secrétaire au moins, et un nombre indéterminé d'attachés.

Le ministre qui s'en va recommande ses collaborateurs à son successeur, qui les conserve, sans rétribution, en attendant la compensation espérée. Et comme lui-même amène ses amis personnels, le personnel ministériel de nos onze ministères et de nos trois sous-secrétaires d'Etat constitue une véritable petite armée.

Tout ce gentil monde, d'ailleurs intelligent et distingué, où émergent et travaillent des jeunes gens de valeur, néphews de futurs parlementaires et de ministres de l'avenir, s'agit fort et tient une place considérable dans le tout-France politique.

Le plupart sont très bien appareillés ; ils ont neveux de sénateurs et de députés, ou de fonctionnaires importants des administrations civiles, judiciaires et militaires. Certains exercent par eux-mêmes ou par leur famille, une influence appréciable dans la circonscription de leur patron.

Tous se destinent aux fonctions publiques ou à la carrière politique. Ils ont très judicieusement pensé qu'ils arriveraient beaucoup plus vite en associant leur fortune à celle d'un parlementaire influent, qu'en suivant l'habitude et ininterrompue de se tenir à l'écart, dans une bonne place, attendant l'opportunité propice : *quærens quem detoret* !

Les chefs et attachés de cabinet ont rendu de réels services au parti républicain, quand celui-ci parvint au pouvoir, et alors que les ministères et les administrations n'étaient peuplés que de réactionnaires.

Ce sont eux qui ont fourni le recrutement à l'organisation de services publics, en hâtant avec notre nouveau régime démocratique.

M. Palain, aujourd'hui gouverneur de la Banque de France, débuta comme chef de cabinet d'Ernest Picard ; M. Payelle, l'un des plus importants fonctionnaires du ministère des Finances, fut chef de cabinet de M. Lévy, puis, pour le premier, son ambassadeur Paul et Jules Simon ont été attachés au cabinet de Jules Cambon et M. Revof, notre représentant à Madrid, fut chef de cabinet de M. Develle à l'Agriculture. Notre compatriote Louis Bouquet, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, entra, pour le premier, dans le cabinet de M. Combes, où il devait remplir une si brillante carrière, comme secrétaire particulier de notre regretté ami Pierre Lagard. Beaucoup de hauts magistrats ont passé par le cabinet des gardes des sceaux.

Il y eut à une église républicaine que nos gouvernants obligés d'influser vigoureusement un sang nouveau à nos

vieilles administrations monarchiques et rétrogrades, utilisèrent avec discernement pour le bien du pays et de la République.

Aujourd'hui, la situation a changé. Si nous comparons encore les trois grands nombres de fonctionnaires réactionnaires, surtout dans certains ministères, la majorité des agents de la République a seré loyalement et avec dévouement.

Les raisons qui dictaient autrefois les nominations exceptionnelles, ont presque complètement disparu. Et les nominations se font plus généralement et plus légitimes, lorsque quelque chef, sous-chef ou attaché de cabinet, après un séjour de durée relativement courte auprès d'un ministre, est bombardé à un poste auquel prétendait régulièrement un fonctionnaire de la carrière.

Nous ne voulons pas dire que l'avancement doit toujours se faire, à l'abandon, à l'ancienneté, et qu'il suffira à un fonctionnaire d'un ordre quelconque d'avoir vieilli consciencieusement à son poste, sans rien faire ou en ne faisant que bien peu de chose, comme d'est le cas d'un trop grand nombre, pour avoir droit à une situation supérieure.

Ce sont trop souvent les moins méritants qui orientent le plus fort chaque fois qu'un collègue plus laborieux et plus capable leur est préféré.

De même, nos services publics ne seraient-ils des sanctuaires fermés où aucun profane ne puisse pénétrer qu'à l'accomplissement de toutes les formalités sacramentelles. Il faut qu'un homme de valeur y trouvent place, que le mérite y soit largement encouragé et récompensé. Et dans les cabinets de nos ministères, nous pourrions citer de jeunes hommes d'avenir, dont il y a intérêt à favoriser l'accès aux situations élevées qu'ils sont plus aptes à occuper qu'une foule de ronds-de-cuir blancs sous les harmaux.

L'intérêt public doit dominer l'intérêt particulier. Et le gouvernement, responsable devant les Chambres, doit avoir une liberté d'action suffisante, pour le sauvegarder par ses décisions.

Malheureusement, il arrive trop fréquemment que, ces considérations ne sont pas les seules à inspirer les nominations, et qu'on voit des jeunes gens sans grande expérience et d'une valeur égale tout au plus à la moyenne, préférés à des plus sérieux et expérimentés, uniquement parce qu'ils ont le bon papas ou qu'ils ont servi quelque temps un homme politique ou un ministre.

Cela, c'est vraiment l'arbitraire, c'est le népotisme, c'est contre quoi s'indigne avec raison la masse des fonctionnaires.

Et quand on constate que ces privilégiés ne se dirigent pas vers le haut, mais qu'ils restent dans le bas, on se demande comment il se peut que ces privilégiés ne soient pas dévoués à leur pays, et qu'ils ne soient pas dévoués à leur chef, et qu'ils ne soient pas dévoués à leur parti.

On a vu qu'ils ont pris le parti de céder à l'ultimatum japonais, alors que ce dernier se produisait sous la forme d'une pure menace et de la plus impudique, au point qu'on pouvait croire à la guerre.

Le Japon n'est peut-être pas été mécontent de lancer ses armées contre l'empire chinois, à un moment où celui-ci n'est pas encore capable de lui résister victorieusement, car il doit suivre, avec une certaine anxiété, la transformation colossale qui est en voie d'accomplissement chez ses voisins.

La Chine, en effet, s'éveillant après six siècles, instruite par l'expérience, convaincue par les succès japonais contre les Russes, que les Européens ne sont pas invincibles, — la Chine, dit-on, s'occupe de s'organiser, et ce sera ouverte terminée dans quelques années.

Une publication populaire française des plus estimées, les Lectures pour Tous, résumait, dans son dernier numéro, les résultats de l'histoire par le mot : *le Japon a été vaincu*. Ce mot est la nécessité de créer une force militaire en rapport avec l'étendue de la Chine et le chiffre énorme de sa population.

En deux ans, quatre cent cinquante mille hommes ont été vêtus, armés et instruits à l'européenne ; dans trois ou quatre ans, l'Empire possèdera au moins un million de combattants ; avant 1918,

huit millions de réservistes seront aptes à partir au premier signal ; jamais les forces humaines aussi colossales n'auront été assemblées et disciplinées.

Ajoutez à cela que les Chinois sont sobres, robustes, d'une incontestable bravoure, sans aucune crainte de la mort. C'est plus qu'il n'en faut pour leur assurer l'exclusive domination de l'Asie.

Le Japon ne l'ignore pas. Il comprend que l'heure viendra où il sera, en face de la Chine, dans une situation inférieure que ne lui permettra de garder ni la Mandchourie ni la Corée, et où il se verra refoulé dans ses îles.

Aussi, voudrait-il arrêter ce développement terrible, qui équivaut pour lui à une menace de mort. L'incident récent lui a paru excellent ; il s'en est servi. Mais la prudence chinoise est venue déjouer son plan. Les Céléstes préfèrent réder aujourd'hui. Demain, ils parleront haut, et, à leur tour, se montreront impitoyables.

Nous ne devons pas nous désintéresser de ces faits d'une importance capitale, et que nous oublions un peu trop, au milieu de nos misérables querelles européennes, auxquelles il nous faudra mettre fin, pour ainsi dire, vingt millions de soldats chinois se dresseront devant les armées blanches.

Henry JAGOT.

## LES EXPLOITS D'UN AVENTURIER

### Fausse comtesse Reine des volences

Paris, 10 mars. Dimanche dernier deux inspecteurs de la Sûreté parisienne ont arrêté dans un des plus grands hôtels de Nice, une habile voleuse, la nommée Amélie Condemine, femme Portal, originaire de Mézenc, se faisant appeler tour à tour comtesse de Montell ou de Manola. Les policiers logés dans le même hôtel la surveillaient de très près. Ils la virent, vers deux heures du matin, sortir du

hôtel avec un costume de nuit, se dirigeant vers l'exercice de sa coupable industrie. Un tricot de laine noire mouillé sur un banc, qu'elle emporta avec elle, se trouva, sur le trottoir, en face de la porte d'entrée du hôtel, et se trouva, en face de la porte d'entrée du hôtel, et se trouva, en face de la porte d'entrée du hôtel.

Dans sa valise on trouva toute une trousse d'outils de cambrioleur et pour environ vingt mille francs de bijoux.

### L'enquête à Paris

La pseudo comtesse habitait à Paris rue de la Bruyère un appartement meublé de plus grand luxe, d'un loyer de cent cinquante francs. Les inspecteurs de la Sûreté ont découvert dans l'appartement des correspondances, des photographies, des accessoires qui déclarent d'une façon indéniable la personnalité de la dame Portal, née Amélie Condemine.

L'ensemble de ces documents tend, en effet, à prouver que la voleuse n'est pas seulement en Europe. Des clichés la représentent, en effet, sur le point d'accomplir, en Amérique, aux environs de New-York, en 1901, une ascension en ballon.

La mention de l'historique comme moyen de réussite a été, de plus, confirmée par la découverte, dans un placard de son cabinet, de toilettes de plusieurs façons de couleur et de style variés.

Quant à sa correspondance, celle qui a été saisie, porte surtout sur ses rapports avec sa jeune bonne qui, tout en larmes, assura, sans rechercher d'opérer dans l'appartement de sa maîtresse, l'inspecteur de la Sûreté, qu'elle n'avait rien de particulier à lui déclarer.

Un mari dans la gêne Amélie Condemine, née en 1859 à Mézenc, d'une honorable famille, avait épousé vers 1876 un plaquier en vint, M. Portal. Les deux époux venaient s'installer à Paris, dans un modestes appartement de Montmartre. Tous deux vivaient chichement, et les affaires de M. Portal n'allaient pas des plus brillantes. Enfin, au bout d'une dizaine d'années, en 1888, lui et l'autre époux, se séparèrent. M. Portal fut obligé de partir, tandis que M. Portal eut une petite chambre dans un

hôtel du quartier Bègère, Mme Portal, elle, partit et à quelque deux ans plus tard, cour-vetés de bijoux, possédant d'admirables toilettes, elle réapparut à Paris, et sous le nom de comtesse de Montell, s'installa au 28 du boulevard des Italiens. Chaque jour, on la rencontrait au Bois, aux courses, dans toutes les réunions sportives. On remarquait son élégance, mais nul ne savait rien de son passé.

Quand les agents vinrent chercher Portal hier, à son cinquième étage, il répondit qu'il ne savait rien, ni de ce qu'on lui voulait, ni des agissements de la belle Amélie. Il n'ignora pas que sa femme s'était mariée, mais il affirma qu'il était, lui, sans ressources, laissant quand l'occasion se présentait, de la représentation commerciale.

Quant à la patronne de son hôtel, elle a été aussi surprise de cette arrestation que Jeanne Bouyssey, la domestique fidèle de l'aristocratique voleuse.

De passé de sa femme, Portal ne veut rien dire. Du présent, il ne sait rien, sinon qu'il vit dans la gêne et qu'il souffre.

Autour de lui, comme autour d'elle, les personnes qui approchaient au mari et cette femme, demeurés surpris par le coup de théâtre qui vient de leur révéler à la fois la misère de lui et l'indigence de l'autre.

« L'Araignée » errante... L'« Araignée », tel est le terme par lequel les policiers désignent cette voleuse du grand monde qui, vêtue de noir, les très élégants d'une cage-motrice, rampait à nos pieds et dévoraient les indices visibles dans les clarités indécises des couloirs où il rôdait.

La comtesse était de l'avis des agents spécialement attachés à ses pas, une étonnante virtuose. Elle exerçait depuis fort longtemps son industrie, sans danger pour elle-même. On la retrouve à Bruxelles en 1898, à Londres en 1899, à Nice en 1900, en Amérique en 1901, à Arcachon, à Menton, à Cannes en 1902 et 1903.

Dans les grands hôtels où elle descendait, des vols importants signalaient sa présence. La comtesse ne respectait qu'une ville : Paris.

Trois mois à peine elle demeurait dans la capitale. Tout le reste du temps elle errait à travers le monde, s'occupant de distinction, jouant, affranchissant et triant, séduisant, se faisant peler tour à tour comtesse de Montell ou de Manola. Les policiers logés dans le même hôtel la surveillaient de très près. Ils la virent, vers deux heures du matin, sortir du

## La Guerre au Maroc

Nos pertes dans le combat du 8 Un télégramme du général d'Amade, daté de Sid-Abd-el-Kerim, 9 mars, 7 h. du soir, mentionne les pertes subies par nos troupes dans le combat du 8 mars.

Nous avons eu 1 soldat du 1<sup>er</sup> régiment étranger tué, 4 blessés, 20 captifs, 3 tirailleurs algériens légèrement blessés. Les troupes campent à Sid-Abd-el-Kerim. Leur marche, depuis l'oued Agui, n'a été inquiétée que par quelques faibles détachements marocains qui ont été facilement dispersés.

Renforts pour le Maroc Tunis, 10 mars. Le 4<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> tirailleurs embarquera à Sousse le 14 du courant à bord de « l'Albatros ».

Situation troublée à Fez Tanger, 10 mars. La ville de Fez est toujours troublée. Plusieurs d'argent, on a perpétré plusieurs vols importants. Les déclarations des témoins affirment que le vol a été commis par un individu qui se nomme « le voleur ».

Les puissances étrangères et l'envoi des renforts Paris, 10 mars. Le ministère des affaires étrangères qui maintient en possession de la plus grande partie des réponses faites par les puissances étrangères signataires de l'acte d'Algiers à la communication qui leur fut faite relativement à l'envoi des renforts dans les Chénoua.

M. d'Alencourt, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, a déclaré à M. Crozier que le gouvernement autrichien ne se prononcera pas sur les propositions du président Roosevelt à déclarer à M. Jusserand, notre ambassadeur aux Etats-Unis, que la politique française au Maroc avait l'entière approbation des Etats-Unis.

Par ailleurs, M. d'Alencourt a déclaré à M. Jusserand que le gouvernement autrichien ne se prononcera pas sur les propositions du président Roosevelt à déclarer à M. Jusserand, notre ambassadeur aux Etats-Unis, que la politique française au Maroc avait l'entière approbation des Etats-Unis.

## COUR D'ASSISES DU NORD

### Le Crime de La Madeleine

Le mystère plane encore sur la mort de Fernier Salens

## BERTH EST ACQUITTE

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.

Après, cette cour, toute vaine, Salens, tout en reconnaissant avoir, le 15 juillet, vers sept heures, tué son fils, le jeune Salens, âgé de 12 ans, à la Madeleine, devant le tribunal de la Cour d'assises du Nord.